

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/46
10 novembre 2001

(01-5615)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: espagnol

ÉQUATEUR

Déclaration de S.E. M. Richard Howard Moss Ferreira
Ministre du commerce extérieur, de l'industrie et des pêches et de la compétitivité

Permettez-moi de vous féliciter pour votre nomination à la présidence de la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce. Je suis certain que, sous votre conduite avisée, cette réunion se soldera par un succès. Je tiens à vous assurer que ma délégation est prête à coopérer dans toute la mesure du possible pour atteindre les objectifs fixés en la présente occasion.

L'Équateur croit dans le système commercial multilatéral et est convaincu que le respect des disciplines et des normes de l'OMC est un facteur primordial du bon fonctionnement de l'ensemble du système. Dans mon pays, nous pensons que le commerce est un moteur du développement et que les marchés doivent fonctionner sans entraves afin que le commerce soit plus dynamique, stimule la libre initiative des entrepreneurs privés et la compétitivité et contribue à instaurer un climat de confiance propre à attirer les investisseurs nationaux et étrangers.

À cet égard, notre expérience du commerce international a été positive; l'Équateur est un des pays les plus ouverts au commerce international et l'ouverture économique réalisée jusqu'à présent de manière autonome a été fondamentale pour le développement du pays. En dépit du coût élevé qu'ont représenté les ajustements économiques et structurels qu'il a été nécessaire d'effectuer au cours des dernières années pour surmonter la grave crise qui a débuté à la fin de 1998, l'Équateur n'a pas dérogé à ses principes et n'a changé ni les conditions ni le niveau d'ouverture de son marché, montrant ainsi sa confiance dans la libéralisation du commerce.

Nous réitérons notre soutien aux négociations multilatérales en cours. Cependant, étant donné que les forces du marché tendent à radicaliser les différences entre pays riches et pays pauvres et qu'elles ne peuvent donc pas à elles seules résoudre les inégalités existantes, l'Équateur estime qu'en particulier pour ce qui est des négociations sur l'agriculture et les services, mais aussi en ce qui concerne d'autres sujets, il faut que soit prévue l'application de dispositions sur le traitement spécial et différencié qui soutiennent les efforts nationaux de développement et que soient prises en compte les autres particularités, difficultés et limitations des pays en développement.

En outre, comme diverses études l'ont montré, la capacité des pays en développement d'appliquer les normes du commerce multilatéral et d'en tirer des avantages concrets a été limitée par les insuffisances que ces pays connaissent dans le domaine des institutions, de l'infrastructure et de la formation; une forte augmentation quantitative et qualitative de l'assistance technique, tant de la part de l'OMC que d'autres organismes internationaux qui sont en mesure d'apporter une telle assistance, permettrait d'améliorer cette situation.

Il y a encore plusieurs problèmes qu'il nous importe de résoudre; l'Équateur étant un pays agricole, nous jugeons indispensable de parvenir à intégrer pleinement l'agriculture dans les normes de l'OMC, à éliminer les moyens non tarifaires et les subventions à l'exportation, à réduire considérablement les droits de douane et les crêtes tarifaires, ainsi que la progressivité des droits, à augmenter les contingents tarifaires et à reconnaître les différences de niveau de développement entre les pays Membres, ainsi que la nécessité d'éliminer la pauvreté, en particulier dans les zones rurales des pays en développement.

Nous insistons en outre sur la nécessité de progresser dans la reconnaissance du droit à une protection appropriée des ressources génétiques, ainsi que des connaissances, des inventions et des pratiques traditionnelles et du folklore.

L'Équateur tient particulièrement à ce que l'OMC fasse avancer le processus de réforme du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends, en particulier dans le cadre de la proposition que nous avons présentée.

Nous devons trouver une solution durable et définitive au problème de la dette extérieure, de sorte que les pays en développement puissent libérer des ressources pour augmenter leurs exportations, investir dans la production et dans l'infrastructure et l'éducation de manière à accroître leur compétitivité et entrer dès que possible dans l'ère de l'informatique, avant que la brèche du numérique ne se transforme en un obstacle infranchissable. Nous constatons avec satisfaction que notre initiative visant à entreprendre un examen de la relation entre commerce, dette et finances a été reprise dans le projet de Déclaration ministérielle.

Pour conclure, nous demandons instamment que la Conférence ministérielle fasse les efforts nécessaires pour parvenir à un accord acceptable sur les questions controversées qui se posent à nous, car ce sera la meilleure manière de réduire la pauvreté et de contribuer à améliorer l'alimentation, favoriser l'éducation, faciliter la création de richesses et proposer un avenir meilleur à des millions d'êtres humains.

Ce serait la meilleure façon de réaffirmer notre engagement de créer un monde empreint de plus de justice, de paix, de sécurité et de bien-être.
